

Tarifs de l'accueil de loisirs « Les Barbapapas » 2024/2025

Des frais d'inscription sont demandés annuellement. Ils sont obligatoires même pour une fréquentation ponctuelle.

- 20 € pour les habitants de Sierentz,
- 25 € pour les extérieurs à la Commune

	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Catégorie 5
1 enfant *	inf à 1 500 €	1 500 € à 3 000 €	3 000 € à 4 500 €	4 500 € à 6 000 €	Sup à 6 000 €
2 enfants *	Inf à 2 300	2 300 € à 3 400 €	3 400 € à 5 000 €	5 000 € à 6 500 €	Sup à 6 500 €
3 enfants *	Inf à 3 000 €	3 000 € à 4 100 €	4 100 € à 5 500 €	5 500 € à 7 000 €	Sup à 7 000 €
Heure de garde	2,31 €	2,67 €	2,98 €	3,16 €	3,21 €
1/2 HEURE	1,16 €	1,33 €	1,49 €	1,58 €	1,61 €
Repas	5,40 €	5,95 €	6,41 €	6,54 €	6,67 €
Journée	24,26 €	26,13 €	27,89 €	29,53 €	30,08 €
1/2 journée	11,67 €	13,01 €	14,62 €	15,48 €	15,77 €
Semaine	107,77 €	116,87 €	125,95 €	133,36 €	135,83 €
MIDI	10,03 €	11,29 €	12,37 €	12,85 €	13,10 €
Sortie	10,00 €	11,54 €	12,89 €	13,65 €	13,90 €

* : enfants fréquentant « Les Barbapapas »

La fréquentation du mercredi est tarifée à la journée ou à la demi- journée. L'avis d'imposition permet de calculer la base ressource prise en compte pour le choix de la tranche de tarifs appliqués aux familles. Sans présentation de la dernière déclaration d'imposition, le tarif appliqué correspondra à la tranche la plus haute. Pour des sorties ou animations exceptionnelles, un supplément pourra être demandé.

